



**HALL E**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
**n° E0405 au 4ème étage**

ENTREE	5,30 m <sup>2</sup>
SEJOUR	26,10 m <sup>2</sup>
CUISINE	5,80 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12,30 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,40 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	5,20 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	5,40 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>70,70 m<sup>2</sup></b>
BALCON 1	15,40 m <sup>2</sup>
BALCON 2	9,10 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>95,20 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

VR	volet roulant		sèche-serviette
GCM	garde corps métallique		radiateur
GCV	garde corps vitré	R	réfrigérateur
GCP	garde corps plein	LV	lave vaisselle
AP	allège pleine	LC	linéaire complémt.
ST	store	LL	lave linge
	soffite/faux plafond	C	cuisson
ETEL	esp tech elec du logt	K	kitchenette
PL	placard	TRI	tri sélectif
PC	paillasse carrelée	---	retombée de poutre

	fenêtre / porte fenêtre coulissante		porte fenêtre ouvrant à la française		fenêtre ouvrant à la française		fenêtre fixe
--	---	--	--	--	--------------------------------------	--	--------------

Indice A Septembre 2022

Echelle :

PMR EVOLUTIF

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gains techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus ...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle*